



COM

GAPP

60 rue Vergniaud
75640 Paris CEDEX 13
www.fo-com.com
postes@fo-com.com

Agent du Courrier soyez « GAPP »

**DE FAIRE GRÈVE
LE 29 MARS !**

Le Courrier, imperturbable, poursuit son projet GAPP. La mise en place des chefs de projet des 8 CSRH est opérationnelle, le plan de déploiement mis en œuvre, les restructurations d'UGRH s'accélèrent. Quant aux inquiétudes du personnel des 4 CIGAP non retenues CSRH (Bordeaux, Grenoble, Caen, Chalons en Champagne), La Poste se veut rassurante... Soyez tranquille... On s'occupe de tout !

GAPP au Courrier c'est un peu comme le film « Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil »...

...alors qu'en réalité GAPP, c'est la Grande Arnaque Pour les Postiers !

1. STRUCTURE RH UGRH à la trappe ! Vous avez dit proximité ?

Fin 2009, 156 entités UGRH assuraient avec les CIGAP les missions de gestion de proximité des 150 000 agents du courrier,

En 2012, avec GAPP: 8 CSRH (ex CIGAP) et 31 antennes (les 4 CIGAP non retenus CSRH et 27 UGRH), au total 39 entités devront assurer les missions de gestion pour plus 140 000 agents... Cherchez l'erreur... ! Vous avez dit proximité ?

C'est ça la productivité, le toujours plus avec encore moins !

Proximité, parlons-en ! Le courrier mettra en place un Responsable RH (RRH positionné en classe III) dans les établissements de plus de 100 agents. Dans les établissements de moins 100 agents, des référents RH seront identifiés. Qui et comment ? chef d'équipe ou autres ? On est bien loin de notre revendication de maintenir dans les grands centres une activité RH. Ce qui permettrait d'offrir une autre possibilité de reclassement pour les personnels !

Pour cadrer avec le plan du Courrier, l'initiative de choisir les sites des « antennes » est laissée au bon vouloir de la DOTC. A ce stade, le chacun pour soi est de mise et les DOTC usent du « diviser pour régner » ! A ce petit jeu, ce sont les personnels qui trinquent !

2. EMPLOIS Une valse... en deux temps et 500 emplois sur le carreau !

Création des CSRH: moins 280 emplois dans les UGRH pour répondre aux exigences économiques de réductions des coûts.

Mise en place de GTA: moins 240 en 2012. Selon La Poste GTA impactera l'ensemble

de la filière CSRH (ex CIGAP, UGRH) et les DOTC. La simplification des processus, des activités telles que la gestion de tableaux de suivi ne seront plus fait par les DOTC.
Attention : des agents UGRH ayant accepté de suivre leur activité en CSRH pourraient de nouveau être touchés.

3. RECLASSEMENT *Agent RH cherche désespérément poste... Désolé c'est déjà pris!*

Les quelques 500 agents qui vont perdre leur emplois viendront grossir les rangs de ceux qui sont en attente de reclassement. Quant à ceux qui seraient prêts à suivre leur activité... ils devront faire acte de candidature... Les agents seront mis en concurrence!

Dans un contexte de réorganisations déjà difficile pour tous, où désespoir rime avec souffrance, le Courrier nomme des agents en reclassement dans certaines UGRH qui ont vocation à intégrer les CSRH (ex DOTC 51)!

Le courrier veut appliquer ses propres règles! Pour FO le comblement des postes dans les CSRH doit tenir compte des compétences RH.

4. RECONNAISSANCE PROFESSIONNELLE... *On verra... plus tard!*

Tu es actuellement II.2 en CIGAP... Tu seras demain II.2 en CSRH. !
Tu es II.1 en UGRH... Tu as la garantie d'être II.1 demain en CSRH!

Le maître mot est poly activité, la polyvalence au rabais.

La Direction du Courrier a revu les fiches de postes qui se traduisent par une poly activité accrue non reconnue en termes de classification! Ainsi, au sein du pôle d'exploitation :

- Le gestionnaire II. 2 devient l'appui technique du management alors qu'aujourd'hui c'est un agent en II.3 qui assure cette fonction!
- L'agent en II.3 coordonne les activités et l'animation alors qu'aujourd'hui c'est le chef d'équipe en III.1 qui assure cette fonction...

La reconnaissance des compétences nouvelles n'est donc pas acquise! Que sont devenus les discours bienveillants sur l'intérêt de préserver les compétences et de les valoriser?

Ensemble préparons dès à présent la mobilisation, le rapport de force, **AVEC FO EXIGEZ :**

- *l'abandon du projet en l'état,*
- *le maintien d'une activité UGRH de proximité avec les moyens humains,*
- *l'arrêt des suppressions d'emplois,*
- *la reconnaissance des compétences, niveau N +1,*
- *le grade de base II.3 pour la filière RH (UGRH, CIGAP).*

**Face à cette réforme qui détruit les emplois,
les compétences et l'unité de la filière RH, qui
dégrade les conditions de vie et de travail...**

**un seul mot d'ordre toutes et tous
en GRÈVE LE 29 MARS!**

ADRESSE :
PRÉNOM :
EMPLOYEUR :
ÉTABLISSEMENT :
GRADE/NIVEAU :
N° DE SÉCURITÉ SOCIALE :
MAIL :
À COMPTER DU :
À
LE
SIGNATURE

NOM :
PRÉLÈVEMENT DES COTISATIONS :
BULLETIN À REMETTRE
AU RESPONSABLE
LOCAL OU À RETOURNER À :
OUI NON

FO COMMUNICATION
60 RUE VERGNAUD
75640 PARIS CEDEX 13

**Bulletin
d'adhésion**